

N/REF : 6/10/2025 11H21 C:000003 I:02593
V/REF : AC/C29592
V/Email reçu le Lundi 06/10/2025 a 11H21

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. GOS
IMMEUBLE : GEORGE SAND -GOS
RUE GEORGE SAND
.
35850 GEVEZE

Rennes, le 17 Octobre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : ALLEE 1 SAND - MME GOUGEON 06 32 31 80 69
LOGEMENT N° 106994, PORTE N°02, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4

MOTIF : FUIE EN GOUTTE A GOUTTE SUR RADIATEUR
- MISE EN SÉCURITÉ
- REMPLACEMENT SI BESOIN

Donneur d'ordre : Mme S FARUEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 14/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : FUIE SUR RACCORD DÉPART CHAUFFAGE
FERMETURE DÉPART ET RETOUR DU RADIATEUR
VIDANGE RADIATEUR
DEPOSE RACCORD FUYARD
REPRISE JOINT FILASSE
REPOSE RACCORD
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
PURGE
FIN DE CHANTER ET REPLI DE MATÉRIEL
REMARQUE : PREVOIR DÉSEMBOUAGE

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 14/10/25 a 16H45 sfaruel@aiguillon.com
06/10 MSG LAISSÉ
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 14/10/25 A 16:38 MME S FARUEL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL151-Rinçage d'1 radiateur yc vidange	1	80,00	80,00
1,00	PBL154-Réparation sur robinet thermost.	1	50,00	50,00
TOTAL H.T.				130,00
T.V.A. a 10,00%				13,00
TOTAL T.T.C.En EURO				143,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.